

## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 24 Février 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 16 Février 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 32

**Objet : Animation 2020 Actions PREH et plateforme ICARE -Validation du plan de financement définitif de l'opération**

**Présents : 21**

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

**Présents en téléconférence : 8**

BOURSEAU Christiane (Virvac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 3**

BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Jean Pierre SUBERVILLE, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à FUSEAU Michael, GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) pouvoir à GUINAUDIE Valérie.

**Absents excusés : 3**

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), TARIS Roger (Tauriac).

**Absents : 2**

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : DAHRAN Laurence

**Vu** La convention de Liquidation du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde,

**Vu** la délibération n°2019-160 en date du 18/12/2019, portant approbation des conventions de coopération pour La gestion et La coordination des dispositifs gérés par la Syndicat Mixte de La Haute Gironde avant sa dissolution, entre les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais, de Blaye, de Latitude Nord Gironde et de L'Estuaire.

**Vu** La délibération n°2019-162 en date du 18/12/2019, n°2020-146 en date du 30/09/2020 portant approbation du plan de financement du dispositif de plateforme de rénovation énergétique porté à l'échelle de La Haute Gironde.

**Vu** la délibération n°2021-11 en date du 24/02/2021, portant approbation de la convention de coopération pour la continuité de la mise en œuvre de la plateforme ICARE du Pays de la Haute Gironde.

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a été désigné, lors de la dissolution du Pays de la Haute, pour assurer la continuité du portage de la plateforme ICARE pour les quatre communautés de Communes de la Haute Gironde. Le marché signé entre le Pays de la Haute Gironde et SOLIHA, prestataire en charge du suivi-animation de la plateforme ainsi que d'une mission de conseil et d'assistance technique auprès des ménages, a été transféré au Grand Cubzaguais Communauté de Communes au 01/01/2020.

La plateforme ICARE est un dispositif de plus en plus ancré sur le territoire avec 2 036 contacts accueillis depuis le lancement en 2017. Le dispositif est un relais essentiel des collectivités pour diffuser les bonnes informations concernant la rénovation énergétique des logements en Haute Gironde. Quelques chiffres pour l'année 2020 :

- 96 rendez-vous EIE ont été réalisés dans le cadre des permanence info-énergie
- Parmi ces rendez-vous 26 ménages ont bénéficié d'un accompagnement renforcé avec diagnostic énergétique du bâti, proposition de scénarii de travaux et de plan de financement avec un gain énergétique moyen de 22%.



Les dépenses liées à cette opération en 2020 sont les suivantes :

Dépenses réelles	
<b>Prestataire</b>	
Lot 1 : Tenue des permanences d'accueil du public	13 364,40 €
Lot 2 : Animation de la Plateforme de Rénovation Energétique de l'habitat privé du Pays de la Haute Gironde (PREH)	38 107,81 €
<b>Total</b>	<b>51 472,21 €</b>

Conformément à la convention de coopération associant les 4 communautés de communes du territoire de la Haute-Gironde pour la plateforme ICARE, les cofinancements des Communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye, de Grand Cubzaguais Communauté de Communes et de Latitude Nord Gironde ont vocation à intervenir à hauteur de 25% des cofinancements pour chaque CDC, ces cofinancements étant nécessaires à la mobilisation des aides européennes sur l'opération.

Le plan de financement définitif de l'opération pour l'année 2020 est donc le suivant :

Plan de financement 2020		
Financier	Financement sollicité	%
Union Européenne – LEADER	41 177,77 €	80%
Communauté de communes de Blaye	2 573,61 €	5%
Grand Cubzaguais Communauté de communes	2 573,61 €	5%
Communauté de communes Latitude Nord Gironde	2 573,61 €	5%
Communauté de communes de l'Estuaire	2 573,61 €	5%
<b>TOTAL</b>	<b>51 472,21 €</b>	<b>100%</b>

Conformément à la convention de partenariat associant les quatre communautés de communes du territoire pour le déploiement de LEADER, le versement des participations est sollicité de la part du Grand Cubzaguais Communauté de communes à l'issue de l'opération, sur présentation d'un bilan technique et financier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- D'approuver le plan de financement 2020 définitif tel que présenté ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Présidente à finaliser et à déposer le dossier de demande subvention LEADER susvisé pour l'année 2020 ;
- De Solliciter le versement des participations 2020 auprès des Communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye et de Latitude Nord Gironde ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier,

N°2021-10

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20210224-2021\_10-DE



Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 25 Février 2021

La Présidente

Valérie GUINAUDIE

-

